

COB CALAIS

JUIN 2020

# REGLEMENT DU COB'FORMATION



---

**POUR JOUEUSE &  
PARENTS**

---

# A COMPLETER, SIGNER & A RENDRE AU COB'FORMATION

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT LÉGAL DE LA BÉNÉFICIAIRE  
SI CELLE-CI EST MINEURE

## ENTRE

L'Association Côte D'Opale Basket Calais

Dont le siège se situe 135-137 Chemin

Parmentier 62100 Calais

Représentée par Jocelyne PIDOU

En qualité de Présidente du centre  
d'entraînement du COB'Formation

Dénommée ci-avant le « COB'Formation »

## D'UNE PART

## ET

NOM / Prénoms

Née le

Ou son représentant légal (pour une  
mineure)

Demeurant actuellement

Dénommée ci-après « la bénéficiaire »

## D'AUTRE PART

---

# IL EST PRÉALABLEMENT EXPOSÉ CE QUI SUIT

Mon intégration au COB'Formation Calais répond à un choix raisonné et personnel. Que je sois mineure ou majeure, séjournant chez mes parents ou non, je devrais suivre les règles de fonctionnement du COB'Formation Calais en toutes occasions en plus de celles du club et des établissements scolaires.

Le COB'Formation Calais a un projet éducatif qui lui est propre. Intégrer le COB'Formation Calais exige beaucoup de concessions car, entre la pratique du basket-ball et la poursuite de la scolarité, peu de temps reste à ma disposition. Je dois en être pleinement consciente dès mon entrée au COB'Formation Calais pour éviter tout désagrément individuel et collectif par la suite.

# LE COB'FORMATION TE PERMET

Un encadrement professionnel suit ton projet, dans le but d'acquérir des savoirs, des savoirs faire et des savoirs être, ceci dans le but de développer ton niveau de jeu et de finaliser ton poste de jeu tout au long de ta formation. Pour cela un parcours de formation s'offre à toi afin de concilier à la fois le basket et le scolaire selon ton objectif. Ce parcours Elite Performance : axé sur le basket dans le but d'atteindre et / ou de tendre vers le Haut Niveau sans oublier le scolaire.

Les conditions d'entraînement doivent permettre d'organiser un volume conséquent d'heures d'entraînement (excepté le travail de préparation physique, mental, nutritionnel, travail individuel, ...). Différents tests seront effectués pour protéger l'intégrité de la joueuse par rapport aux différentes charges (entraînements, scolaire, ...) et intégrer ce projet.

---

## IL EST EXPOSÉ CE QUI SUIT

### Article 1 – Objet

Le règlement a pour objet de définir les conditions et les modalités de la formation de la Bénéficiaire :

- tant au niveau sportif
- que scolaire, universitaire ou professionnelle

### Article 2 – Durée et date de prises d'effets du règlement

La durée ne peut être inférieure à une saison sportive qui commence du 1er Juillet et prend fin au 30 juin.

### Article 3 – Modalités des règles :

#### 3.1. Entraînements

Mes intensités, mes intentions et mes attitudes doivent être efficaces.

1. Être à l'heure sur le parquet en tenue décente. Les retards et absences sont signalés et justifiés.
2. Avoir son propre matériel.
3. Tous les rendez-vous autres que basket doivent être pris en dehors des entraînements.
4. Blessée, ta présence est obligatoire sauf si contre indication médicale et/ou du staff.
5. Organisation de l'extra-basket (vacances, anniversaire, permis, ...) en fonction du calendrier.

Mon entraînement est une acquisition de compétences et de connaissances.

#### 3.2. Matches

Donner le meilleur de soi pour son équipe et le COB.

1. Respect des personnes, des lieux, des horaires, des règlements en toutes occasions.
2. Les seuls lieux sont le vestiaire (réservés à l'équipe, aux staffs et aux dirigeants) et le terrain.
3. Participation aux matches et/ou les équipes dans le WK relève seulement du staff.
4. Tenue avant, pendant et après match décente et porter l'équipement du club.
5. Organisation de l'extra-basket (vacances, anniversaire, permis, ...) en fonction du calendrier.

Mon match est une évaluation.

#### 3.3. Joueuses du COB'Formation Calais & l'équipe professionnelle du COB

Le travail ouvre des portes.

1. Réussir le ou les tests physique et/ou psychologique et/ou autres
2. Possibilité de pouvoir s'entraîner avec l'équipe professionnelle.

Rien n'est acquis, il faut continuer à travailler

---

### 3.4. Scolarités

Je ne cherche pas d'excuse pour freiner mes engagements. J'organiser mon scolaire et mon basket.

1. Obligation d'assister à tous ses cours. Absence, retard, avertir le responsable du scolaire,
2. Droit d'accès et de regard sur le carnet, les notes, le bulletin scolaire, les absences et les retards,
3. Ajustements des entraînements et des matchs par rapport à la vie scolaire de la joueuse,
4. Les règles des établissements scolaires se rajoutent à celles du COB'Formation Calais.

Ma scolarité est mon futur.

### 3.5 Médicales

Les absences médicales doivent être justifiées et ne sont pas un prétexte de retard ou d'absence.

1. Interdiction d'aller chez le kiné sans passer par le médecin et sans prévenir le staff sportif,
2. Autres staffs médicaux, le COB'Formation Calais se décharge de toute responsabilité,
3. Parents et/ou joueuse doivent signaler les facteurs pouvant mettre en danger l'intégrité physique,
4. Il est interdit de posséder et / ou de consommer des produits illicites (des TESTS pourront être effectués),
5. Voir le médecin du COB'Formation avant toutes choses. Lui seul est apte à autoriser toutes activités.

Mon hygiène de vie est la base de mon jeu.

### 3.6. Parents

Avoir une image positive.

1. Accepter le fait que ce soit le parcours de votre enfant - pas *le vôtre*. Ne le vivez pas par procuration.
2. Les entraîneurs ont reçu des formations professionnelles, donc tout jugement est inapproprié,
3. Ne pas coacher votre enfant depuis les tribunes. Seul votre encouragement est efficace.
4. Si votre enfant a peu de temps de jeu ou s'il joue dans une autre équipe. Ne vous en prenez pas à l'entraîneur,
5. Une des meilleures choses est de développer une relation de qualité avec l'entraîneur de votre enfant.

Votre premier rôle est d'accompagner et d'encourager

### 3.7 Aspect psychologiques

Réfléchir sur mon objectif pour gagner en efficacité et avoir confiance en moi.

1. Mon temps de jeu ne peut pas être un problème pour moi mais une étape pour progresser,
2. Avant de pouvoir reprocher quelque chose à quelqu'un, il faut être soi-même irréprochable,
3. Se remettre en question pour déterminer si le niveau auquel je joue est celui que je peux prétendre,
4. Qui veut faire quelque chose trouve un moyen ; qui ne veut rien faire trouve une excuse,
5. Evitez les gens négatifs, ils ont toujours un problème pour chaque solution,

Ton objectif et ton mental sont tes forces premières.

---

### 3.8 Physiques

Les capacités motrices ou physiques constituent le moteur de base.

- 1.Des tests calqués sur ceux de l'INSEP seront effectués,
- 2.Des bilans sont effectués avant ou après chaque vacances scolaires,
- 3.Ces tests permettent de constater l'intégrité physique de la joueuse pour l'aptitude à jouer.
- 4.La joueuse devra rendre des comptes (chiffres, ...) pour évaluer son intégrité physique.
- 5.Seul le STAFF technique est apte à lire les tests et prendre des directives pour la suite.

Mes qualités physiques doivent faire la différence dans mon jeu.

### 3.9 Logistique / Logements

Respectez les bénévoles

- 1.Les arrivées à la gare de Fréthun ou Calais ville se font impérativement avant 20H.
- 2.Toutes joueuses bénéficiant d'un logement proposé par le COB doivent verser une caution
- 3.Pour les logements, une participation mensuelle sera demandée pour la saison
- 4.Toute joueuse mineur logée par le COB déjeune à la cantine, sans exception
- 5.Toute joueuse hébergée occasionnellement dans un logement géré par le COB doit verser une participation par journée d'occupation
- 6.Si un logement est pris avant la saison ou après la saison (début septembre à fin juin), la joueuse doit verser cette même participation.
- 7.L'hébergement à la maison rue Delaunay est réservé aux joueuses mineures évoluant en championnat de France
- 8.Toute joueuse qui veut loger dans un logement du COB doit avoir l'accord de la Présidente du COB'Formation et/ou du Président du club.

Tous renseignements contacter la présidente du COB'Formation Calais (Jocelyne 06 32 34 44 52).

### 4. Disciplines

Ce paragraphe ne devrait pas exister si tout le monde se respectait, restait à sa place et concevait que seul le projet de la joueuse doit être l'objet de toute discussion. L'entraîneur ne devrait être amené qu'à parler « basket » au quotidien et non régler des conflits stériles entre joueuses ou justifier ses choix auprès des parents ou de la joueuse.

Tout manquement aux règles sera sanctionné. Les sanctions suivantes sont susceptibles d'être mises en œuvre :

- Avertissement oral auprès de l'intéressée,
- Avertissement écrit auprès des parents,
- Perte du statut du COB'Formation CALAIS
- Mise à pied (suspension d'un ou plusieurs entraînement(s) et/ou match(s)),
- Renvoi (implique aussi pour les joueuses en appartement d'en être exclues),
- Travaux d'intérêts général.

La discipline, c'est de savoir ce que l'on veut et de ne jamais l'oublier.

### 5. Directeur Sportif du COB Calais

Laurent DUTHE : 06 95 67 63 45

Pour la gestion entre parents et coachs ; s'adresser directement au Directeur Sportif

---

# VALIDATION DU REGLEMENT

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Nous (parents et joueuse) déclarons avoir pris connaissance et nous nous engageons à respecter les différents règlements impliquant le COB & le COB'Formation pour cela, nous et notre enfant paraphons en bas de chaque page ce document. Attention le règlement peut être modifié au cours de la saison. Les signatures doivent être précédées des mentions « lu et approuvé ».

NOM de la Joueuse :

Prénom de la Joueuse :

Tél. de la joueuse :

Mail de la joueuse :

Fait à :

Le :

Lu et approuvé

SIGNATURE

NOM de la Mère ou du représentant légale :

Prénom de la Mère ou du représentant légal :

Tél. de la Mère :

Mail de la Mère :

Fait à :

Le :

Lu et approuvé

SIGNATURE

NOM du Père ou du représentant légale :

Prénom de la Père ou du représentant légal :

Tél. du Père :

Mail du Père :

Fait à :

Le :

Lu et approuvé

SIGNATURE

TOUTES LES PAGES DU DOCUMENT DOIVENT ÊTRE PARAPHÉES

---

**COB CALAIS**  
**135 137 CHEMIN PARMENTIER**  
**62100 CALAIS**  
**TÉL: 03 21 96 74 48**  
**FAX: 03 21 96 74 48**  
**SITE INTERNET : WWW.COBCALAIS.FR**

**LES REGLES PARTICIPENT À L'ACCES À LA PERFORMANCE, MAIS  
MAINTENANT : À VOUS DE JOUER, À VOS BASKETS ET AU TRAVAIL !**



**"ENTRE POSSIBLE ET IMPOSSIBLE, DEUX LETTRES ET UN ÉTAT D'ESPRIT."**